



Erreur lors de l'encaissement.

Par **Vendeuse72**, le **02/09/2008** à **12:57**

Bonjour,

J'ai commis une erreur lors de la vente de deux articles à un même client.

Je n'en ai compté qu'un seul.

J'ai contacté le client, qui de bonne foi me confirme n'avoir fait qu'un chèque, de la moitié du montant, et qu'il n'a ni fait un deuxième chèque, ni complété la somme en espèces.

Il me dit qu'il viendra Lundi régler cette erreur.

Lundi il ne vient pas, je le contacte à nouveau, et la il m'envoie sur les roses.

Je n'ai rien signalé à mon employeur.

J'ai le choix soit de compléter, de ma poche la caisse, soit de le signaler.

Y a t'il un moyen d'obtenir, auprès du client, le paiement intégral de ces articles?

Merci

Par **Vendeuse72**, le **02/09/2008** à **21:38**

J'apprécierais une aide.

Par **ROSSI**, le **02/09/2008** à **23:54**

Je suis pas expert mais à mon avis votre cas est désespéré
Rossi